

PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Alpilles
Camarque

Sainte-Baume

Luberon

Baronnies
provençales

Mont-Ventoux

Verdon

Préalpes d'Azur

Queyras

Charte

POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE

Une autre vie s'invente ici



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur





Les Parcs naturels régionaux : des territoires d'expérimentation à préserver et à développer

Territoire économique dynamique et attractif, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se distingue par ses paysages variés et ses espaces naturels riches en biodiversité. Ce potentiel mérite à la fois d'être valorisé et préservé. C'est pourquoi la Région et les Parcs naturels régionaux se sont associés pour jouer un rôle majeur dans le développement économique et social, la préservation de l'environnement, la lutte contre le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité. L'enjeu est de mettre en œuvre toutes les mesures qui contribuent à l'adaptation des territoires face aux crises économiques et écologiques actuelles.

Les Parcs naturels régionaux sont des lieux d'expérimentation pour l'aménagement et le développement local et durable des territoires. Ils favorisent l'impulsion de nouvelles dynamiques et sont porteurs de projets novateurs et ambitieux. Fédérés autour d'une même aspiration : celle qu'au sein d'un parc « une autre vie s'invente ici ! ».

Or ces projets ne peuvent aboutir sans les habitants, les visiteurs, les jeunes, les travailleurs... Chacun doit avoir le pouvoir de connaître son parc, de s'identifier à son territoire et d'œuvrer pour son lieu de vie. C'est pourquoi la mission éducative des Parcs est un enjeu fort. L'éducation à l'environnement et au territoire est en mesure de

fédérer les citoyens autour de leurs parcs. Elle permet aux habitants et aux visiteurs de (re) découvrir leur territoire, de se l'approprier et d'imaginer de nouvelles manières de faire vivre ces territoires.

Cette collaboration entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Parcs naturels régionaux s'illustre également par l'animation d'une dynamique interparcs forte qui permet l'échange de compétences et la co-construction de projets communs.

La charte pour l'éducation à l'environnement et au territoire dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur est le fruit de ce travail en commun entre tous les Parcs et les services de la Région ; elle a pour but d'affirmer les valeurs de l'éducation à l'environnement et au territoire, et de fédérer tous les acteurs éducatifs, culturels et politiques autour d'une démarche pédagogique commune.

Bernard Clap,
Président du réseau des Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Michel Vauzelle,
Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Préambule	6
Des valeurs humanistes et citoyennes	
Transmettre des connaissances et des savoirs à partir des ressources du territoire	8
Favoriser l'épanouissement de chacun et de tous	10
Susciter la prise de conscience et l'action	12
Favoriser la participation et l'implication des habitants	14
Inspirer les politiques publiques et encourager les changements sociétaux	16
Des approches et des démarches pédagogiques exigeantes	
Une approche territoriale	18
Une démarche partenariale	20
Une démarche de qualité	22
Une identité régionale portée collectivement	
Eclairer localement des spécificités régionales	24
Travailler en réseau	26
S'ouvrir aux autres	28
Contacts	30



Un lien fort et indéfectible lie la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux Parcs naturels régionaux. Compétence affirmée des régions dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'environnement, les parcs constituent le maillon expérimental et exemplaire des politiques régionales. Ils participent à la cohérence dans la gestion, l'accompagnement et le développement local et solidaire des territoires.

Un Parc naturel régional a pour vocation de protéger et de valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement. Les parcs soutiennent donc des territoires à forte valeur ajoutée en se dotant d'un projet reconnu (charte d'une durée de 12 ans) et partagé. Cette reconnaissance leur crée des droits mais aussi des obligations, touchant à tous les axes des politiques publiques, bien au-delà de la seule préservation des patrimoines dans le cadre d'une véritable solidarité entre milieux urbains et ruraux.

Ainsi, « assurer l'accueil, l'information et l'éducation du public » est une des cinq missions fondatrices des parcs naturels régionaux. À ce titre, chaque année ils mettent en œuvre des programmes pédagogiques à destination des enfants et des jeunes dans le cadre scolaire ou dans les temps des loisirs. Ils conduisent aussi des actions de sensibilisation du grand public pour permettre à chacun, habitants et visiteurs, de mieux comprendre la richesse, les enjeux et la complexité du territoire.

La mission éducative des Parcs naturels régionaux permet également de construire ou d'accompagner une vision et une ambition communes pour le territoire. Elle contribue en effet à la réflexion et à l'action de l'ensemble des missions du parc et est, en ce sens, éminemment transversale. Elle se positionne donc en accompagnement du projet de parc en favorisant son appropriation par tous et en facilitant la mise en œuvre de sa charte.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur mène une politique volontariste d'éducation à l'environnement et au développement durable dont les objectifs généraux sont les suivants :

- favoriser l'appropriation des enjeux d'un développement soutenable par l'éducation, la sensibilisation et l'information de tous les publics, habitants et usagers du territoire régional,
- susciter des changements de comportement des citoyens dans tous les aspects de leur vie quotidienne (habitat, transport, alimentation, consommation...),
- susciter des changements de pratiques des décideurs dans la gestion et l'aménagement de leurs territoires.

Elle soutient prioritairement les actions éducatives élaborées dans le cadre de démarches de gestion de territoire, collectives et concertées.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Parcs naturels régionaux ont souhaité s'associer à travers une **charte pour l'éducation à l'environnement et au territoire qui se définit de la manière suivante :**

- **Eduquer**, c'est permettre à chacun, quel que soit son âge, de se construire, de s'ouvrir au monde et d'accéder à sa propre pensée critique en acquérant des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires à l'intégration sociale. La sensibilisation, l'information, la formation, la participation à des actions collectives constituent des formes d'éducation.
- **L'environnement** se définit comme l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) en interaction avec les organismes vivants et les activités humaines.
- **Le territoire**, tel qu'il est défini dans les chartes, constitue un espace de vie et de projet sur lequel s'exercent des réalités géographiques, politiques, économiques, sociales et culturelles.
- **L'éducation à l'environnement et au territoire** vise à permettre aux citoyens, qui habitent ou séjournent sur le territoire, d'appréhender la complexité des enjeux environnementaux - au sens large - tels qu'ils s'y expriment. Au plus près des situations vécues, l'action de sensibilisation et d'éducation des Parcs s'inscrit comme un axe essentiel de la mise en œuvre de leur charte et constitue un des outils d'évolution du territoire dans un objectif de développement soutenable.

La présente **charte pour l'éducation à l'environnement et au territoire** dans les Parcs naturels régionaux a ainsi pour objectifs :

- d'affirmer les **valeurs communes** aux Parcs naturels régionaux et à la Région qui guident leur action de sensibilisation, d'information et d'éducation,
- de préciser les **démarches pédagogiques** répondant à leur ambition, auxquelles les partenaires locaux et régionaux pourront se référer,
- de développer, en collaboration avec la Région, une **dynamique d'échanges et de mutualisation** à l'échelle des Parcs naturels régionaux pour une éducation à l'environnement et au territoire transférable à d'autres territoires.

Une autre vie s'invente ici

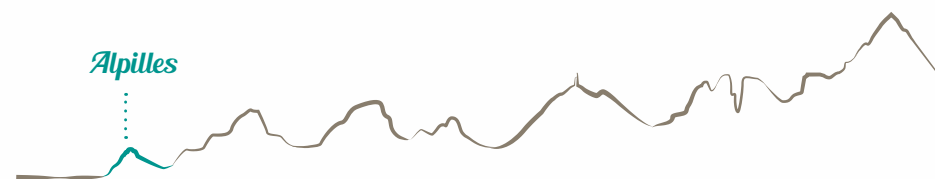
Des valeurs humanistes et citoyennes

Les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région réaffirment les valeurs qui guident leurs actions d'éducation à l'environnement et au territoire.

Ces actions visent à permettre à chacun d'accéder à la connaissance sensible et théorique de son espace de vie et de pouvoir ainsi en toute conscience inscrire son action en cohérence avec les enjeux du territoire.

Transmettre des connaissances et des savoirs à partir des ressources du territoire

Le fondement de la politique éducative des parcs est de transmettre des savoirs, partager des pratiques, faire connaître et comprendre les patrimoines naturels et culturels. Les parcs s'impliquent également dans la reconnaissance des savoirs populaires pour recueillir et diffuser la parole et les bonnes pratiques intemporelles des habitants.



« Paroles d'Anciens »

Retrouver les savoirs traditionnels et les pratiques paysannes anciennes, telle est la raison d'être du projet « Paroles d'anciens » porté par le Parc des Alpilles. Sur le thème de l'olive, d'anciens oléiculteurs ont transmis leurs connaissances et pratiques aux jeunes apprentis agriculteurs du Lycée Agricole de St-Rémy-de-Provence.

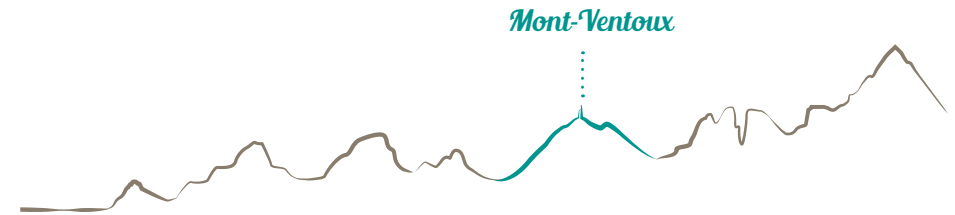
C'est cette transmission générationnelle qui a motivé le Parc à porter cette action et à organiser les rencontres entre futurs agriculteurs et anciens oléiculteurs. Fruit de ce travail, une exposition destinée aux habitants du territoire reprend ces témoignages, entre histoire et culture d'un des symboles des Alpilles : l'olive.



© Pixabay

Favoriser l'épanouissement de chacun et de tous

Dans leurs missions, les parcs s'appuient sur des valeurs de respect et d'écoute, pour favoriser l'épanouissement individuel, le lien collectif à la nature et l'ouverture sur son environnement culturel et humain. Il s'agit aussi de développer l'approche sensible du territoire, de susciter des émotions, de faire aimer pour s'approprier son espace de vie et ses richesses.



Le schéma d'interprétation pour redonner du sens à un site majeur très fréquenté

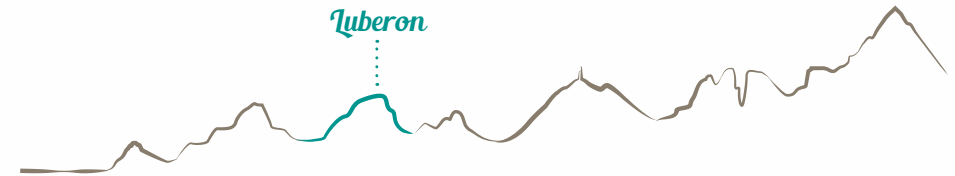
Si le sommet du mont Ventoux est très fréquenté, rares sont les visiteurs qui osent arpenter les flancs de cette montagne. Conserver la mémoire d'un tel site, pour la transmettre aux enfants du pays et la partager avec les visiteurs est une nécessité. Deux années de travail sont nécessaires au syndicat mixte de préfiguration du parc naturel régional du mont Ventoux pour élaborer son schéma d'interprétation. L'étude est réalisée en interne, un choix permettant d'être au plus près du site et de la population. Il s'agit d'aider les visiteurs à apprécier cette montagne ressentie comme remarquable, la difficulté ne résidant pas dans le partage de la connaissance, mais dans le partage de l'émotion. On recherche l'émerveillement, on n'explique plus, on suggère, on donne à penser, on titille l'imaginaire... l'objectif est de surprendre le visiteur. Soixante propositions d'actions sont identifiées (valorisation de sentiers, de sites, éditions...), et leur mise en œuvre s'étalera sur plusieurs années.

© Syndicat mixte du Mont-Ventoux



Susciter la prise de conscience et l'action

Les parcs ont pour ambition de donner les clés de compréhension du monde qui nous entoure, de susciter les débats et la controverse, éclairant ainsi les logiques d'acteurs. Ils inscrivent leur action en cohérence avec leur devise « Une autre vie s'invente ici ! », en privilégiant les actions innovantes, démonstratives et reproductibles.



« Mon collège en Luberon », un parcours éducatif complet pour devenir un citoyen éclairé

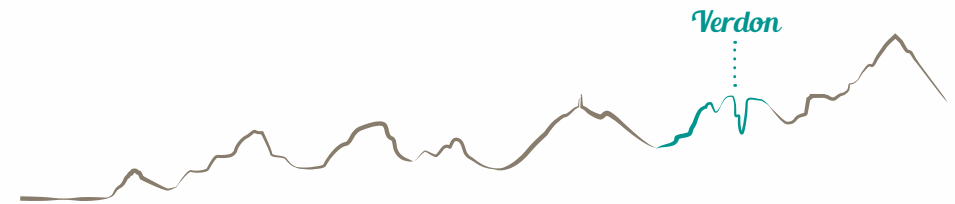
D'abord expérimenté dans la cité scolaire d'Apt, le programme « Mon collège en Luberon » propose d'appliquer une stratégie d'éducation au territoire cohérente tout au long du cursus scolaire, en illustrant à partir du territoire des points du programme de plusieurs disciplines. Parce que comprendre le monde et devenir un citoyen éclairé capable de s'investir pour son territoire demande du temps, le Parc du Luberon propose un parcours éducatif à tous les élèves de la 6ème à la 3ème. Ce parcours est finalisé par une épreuve d'évaluation sur le thème de l'environnement et du territoire. Ce dispositif innovant a essaimé sur le territoire du Luberon au fil des années : après la cité scolaire d'Apt, ce sont les collèges Le Mont d'Or de Manosque et Pierre Girardot de Sainte-Tulle qui ont rejoint le dispositif. D'autres établissements souhaitent aujourd'hui intégrer la démarche.



© H. Vincent

Favoriser la participation et l'implication des habitants

Être et devenir acteur de son territoire est un apprentissage continu que l'échange permet de nourrir. Se rencontrer, partager ses convictions, concilier ses besoins avec ceux des autres favorisent l'engagement et contribuent à la création d'un territoire de solidarités. Les parcs rassemblent et créent les conditions d'un mieux vivre ensemble, garantissant le respect et le partage des usages en demeurant des espaces d'accueil de découverte et de coopération.



Les inventaires citoyens de la biodiversité, connaître la biodiversité de son village

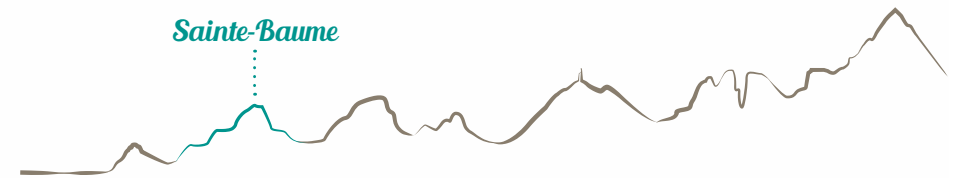
Les inventaires citoyens de la biodiversité sont réalisés chaque année dans une commune volontaire du territoire du parc du Verdon. Papillons, grenouilles, chauves-souris ou plantes des moissons... autant de richesses qui nous entourent et que nous méconnaissons. Les Parcs jouent ici un rôle d'éclaireur dans la recherche d'une relation plus étroite entre les populations locales et leur patrimoine naturel. C'est pourquoi les élus du Parc du Verdon ont souhaité associer les habitants à l'inventaire de la biodiversité de leur commune afin de les rendre acteurs de leur territoire et de sa préservation. Ces inventaires mobilisent et rassemblent des naturalistes et des scientifiques, des gestionnaires d'espaces naturels, des associations, les hommes, les femmes et les enfants du pays dans la convivialité et dans un esprit de partage.



© D. Tatin

Inspirer les politiques publiques et encourager les changements sociétaux

Les parcs représentent des territoires d'expérimentation, des laboratoires d'innovation permanente et d'exemplarité pour le développement soutenable des territoires. Leurs actions locales s'inscrivent dans une ambition plus large de changement global du modèle de développement. L'éducation à l'environnement et au territoire dans les parcs naturels régionaux est ainsi un outil au service d'un projet d'aménagement et de développement local soutenable et d'un nouveau projet de société.



Cycles de conférences, l'implication des citoyens dans un projet de parc

Le conseil de développement du projet de parc de la Sainte-Baume agit aux côtés des élus et des techniciens du syndicat mixte pour favoriser l'appropriation des enjeux propres à un parc naturel régional par ses habitants. Composé des citoyens qui souhaitent participer activement au devenir de leur territoire, et débattre au sein d'instances participatives, le conseil de développement organise des cycles de conférences afin d'accroître les échanges entre chercheurs, habitants et acteurs du territoire. L'enjeu est d'avoir un regard extérieur sur les enjeux spécifiques du territoire et d'éclairer ainsi la mise en œuvre de la charte.



© Syndicat mixte du Mont-Ventoux

Des approches et des démarches pédagogiques exigeantes

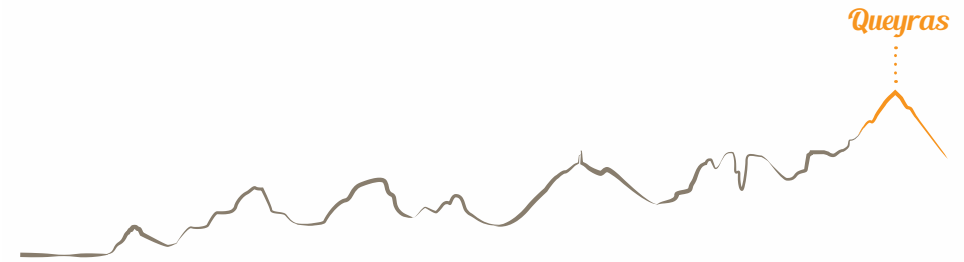
Dans le respect des valeurs énoncées précédemment, les Parcs affirment la qualité de leurs actions comme un objectif essentiel de leurs démarches pédagogiques. Forts de leur créativité et de leur capacité d'innovation.

Une approche territoriale

L'ancrage territorial constitue la base de tout programme pédagogique au sein d'un parc et a pour objectifs :

- l'expérience directe, sensible et vivante. Ce travail de proximité permet d'aller à la rencontre d'un territoire et de ses acteurs et favorise l'attachement au lieu de vie ;
- la mise en perspective d'une réflexion, de concepts ou de questionnements globaux en s'appuyant sur un vécu et un environnement proche.

Les programmes développés dans les parcs naturels régionaux s'appuient sur la réalité du territoire et du cadre de vie des habitants. Ils s'attachent à mettre en lumière des problématiques, à favoriser la découverte et l'appropriation de l'espace vécu, de ses spécificités, des enjeux et de la diversité de ses acteurs. La découverte du terrain (sorties nature, visites de sites, rencontres d'acteurs) y est privilégiée ainsi qu'une approche transversale et pluridisciplinaire.



Les petits week-ends en montagne, partir à la découverte de son territoire à travers l'aventure du refuge de montagne

Le Parc du Queyras, en partenariat avec l'association culturelle sociale et sportive du Queyras et deux accompagnatrices en montagne, invite des jeunes Queyrassins âgés de 8 à 12 ans à (re)partir à la découverte de leur montagne, et vivre toutes les promesses de l'aventure du refuge, en y accédant en raquettes au coeur de l'hiver. Dès le plus jeune âge, les Queyrassins doivent pouvoir vivre leur montagne même en hiver, pour que l'expérience du refuge soit associée au plaisir et à la découverte. Ces séjours se déroulent sur deux jours, les jeunes sont immergés dans l'expérience de la montagne, à 2500 mètres d'altitude parce que mille découvertes sont toujours possibles, à deux pas de chez soi !



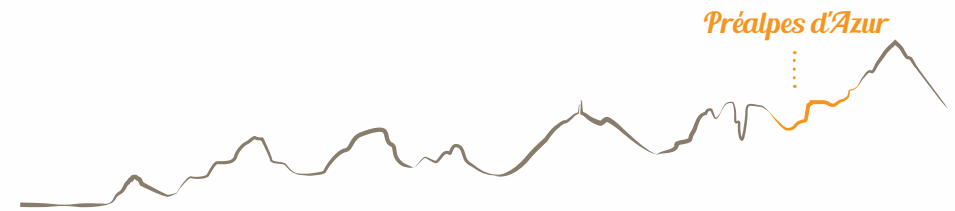
© PNR Queyras

Des approches et des démarches pédagogiques exigeantes

Une démarche partenariale

Le Parc est le garant de la cohérence des projets sur son territoire. Il fédère et anime de ce fait un réseau des acteurs oeuvrant dans le domaine de l'information, la sensibilisation et l'éducation des publics. L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes éducatifs des parcs se font en concertation avec ce réseau, dans une culture de l'échange et de la participation.

La mutualisation des savoirs et des compétences assure l'enrichissement des pratiques et nourrit la qualité des projets, l'innovation et la créativité. Elle est mise en œuvre au sein de chaque parc, entre parcs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et avec les autres territoires régionaux, nationaux, et internationaux.



Comment se construit une stratégie éducative ?

Pour identifier ses enjeux éducatifs prioritaires, déployer un programme d'actions en cohérence avec sa charte en optimisant les moyens et ressources, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, créé en 2012, construit sa stratégie en 2015/2016 en lien avec des partenaires institutionnels et acteurs locaux. Après un diagnostic partagé, un groupe de travail multi-acteurs identifie les principes fédérateurs et les domaines spécifiques d'intervention du parc, dessinent les contours du programme d'actions en complémentarité avec les démarches déjà existantes. Cette démarche concertée permet d'élaborer un programme d'éducation à l'environnement et au territoire partagé et véritablement ancré sur le territoire.



© A. Jauré / PNR Préalpes d'Azur

Des approches et des démarches pédagogiques exigeantes

Une démarche de qualité

Le Parc travaille avec les acteurs du territoire qui se reconnaissent dans les principes éducatifs qu'il défend. Il veille à ce que les projets conduits s'inscrivent dans la durée, et privilégie les démarches pédagogiques actives. Partisans de la pédagogie par l'alternance, les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur prônent la diversité des approches et une offre pédagogique diversifiée.

Les Parcs s'attachent à définir, avec le soutien de la Région, des politiques éducatives globales et cohérentes qui accompagnent le citoyen tout au long de la vie.

Les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur restent vigilants contre tout prosélytisme et participent au développement de l'esprit critique. Créateurs d'outils et de dispositifs, ils recherchent l'innovation pédagogique et adaptent leurs programmes aux évolutions de la société et à l'éveil des consciences. Ils aident enfin à la professionnalisation de leurs partenaires et organisent des journées d'échanges et de co-formation entre acteurs du territoire.



Le kit collaboratif « Percipedia » : un outil pour fédérer les acteurs éducatifs autour d'un territoire de parc

Le groupe de travail « Éducation à l'environnement et au territoire » du Parc naturel régional des Baronnies - qui regroupe une trentaine de socioprofessionnels et d'élus - a décidé de mettre en place collectivement un outil pour accompagner les animateurs et les enseignants du territoire. Cet outil doit leur permettre de découvrir la richesse de leur territoire et de se saisir des enjeux portés par le Parc. Ce kit est composé de fiches thématiques et de petites vidéos de présentation. Ces fiches comprennent une courte présentation du thème, le lien avec la charte du Parc, des pistes d'activités et des liens vers des intervenants locaux compétents. Les membres du réseau peuvent apporter leur contribution et compléter les thèmes en contactant le Parc.



© PNR Baronnies provençales

Une identité régionale portée collectivement

Trait d'union entre les cultures alpines et méditerranéennes, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemble au sein d'une même identité régionale des identités locales diverses. Les parcs accueillent en effet différentes populations qui vivent chacune le territoire à leur façon. En facilitant le dialogue et les rencontres entre tous, les parcs fédèrent leurs habitants pour et autour d'un territoire et créent ainsi du lien social et de l'intelligence collective. Leur mission éducative intègre donc toutes les dimensions du vivre ensemble et doit enrichir et accompagner les autres missions des parcs. Ils veillent à la diffusion la plus large possible de leurs expériences éducatives sur leur territoire et à leur transférabilité sur d'autres territoires régionaux.

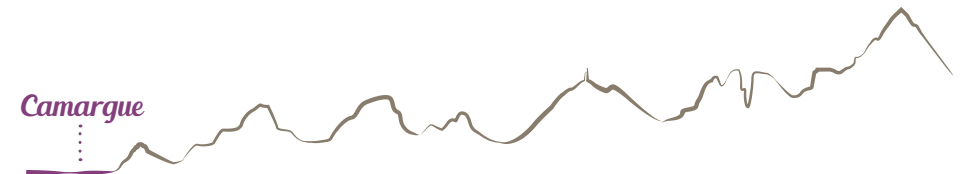
- faire connaître et comprendre le territoire, son patrimoine culturel et paysager et les pratiques de la vie locale en s'appuyant sur les partenaires locaux pour la diffusion des connaissances et des savoir-faire ;
- sensibiliser à l'impact local et global des choix individuels ou collectifs, en replaçant l'être humain et ses activités au coeur d'un équilibre avec les écosystèmes ;
- susciter de nouvelles activités économiques respectueuses de l'environnement et des hommes en sensibilisant les décideurs publics et privés par une politique d'information, de sensibilisation et d'éducation adaptée ;
- favoriser tout au long de l'année la rencontre et le lien entre les populations en développant des temps et des espaces d'échanges et de débats.

Eclairer localement des spécificités régionales

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur doit faire face à des enjeux tels que la préservation en quantité et en qualité des ressources naturelles (biodiversité, paysage, ressource en eau et en énergie), culturelles et patrimoniales, la maîtrise foncière, l'équilibre des activités économiques, la croissance des inégalités sociales et territoriales, le dérèglement climatique, la gestion des risques naturels et industriels, etc.

Les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur intègrent ces enjeux dans leur démarche éducative et s'attachent à :

- faire prendre conscience aux habitants et visiteurs des parcs de la valeur de la biodiversité en expliquant la complexité des éléments qui la façonnent et en renforçant le lien étroit de chacun, devenu trop rare, à la nature et au territoire ;



L'eau : un enjeu régional traité à l'échelle d'un territoire

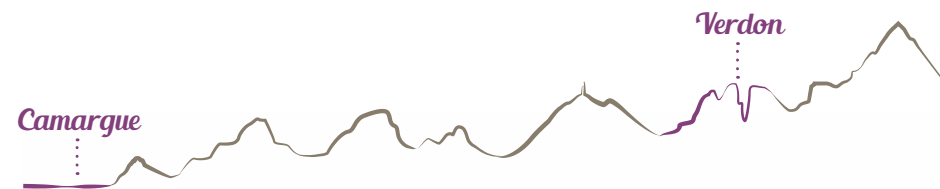
Ressource économique, biologique et culturelle majeure, l'eau façonne la Camargue. Elle est au coeur de l'organisation du territoire et concerne tous les secteurs locaux : agriculteurs, saliniers, habitants, usagers... Ce constat a conduit le Parc naturel régional de Camargue, animateur du contrat de delta Camargue à orchestrer sur son territoire la définition d'une stratégie d'éducation à l'eau. Cette stratégie élargit les approches éducatives autour de l'eau, en développant des actions à destination des habitants mais aussi des professionnels, des élus et des touristes afin de sensibiliser à la nécessité d'une gestion globale et partagée de l'eau dans le respect mutuel des différents utilisateurs et des milieux naturels.

Travailler en réseau

Sur la base de valeurs, de méthodes et d'enjeux partagés, la Région et les Parcs naturels régionaux souhaitent renforcer une dynamique interparcs dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au territoire. Cette dynamique participe à la vie du réseau régional des Parcs et a pour objectifs de :

- favoriser le partage d'expérience, la réflexion et la mise en œuvre d'actions communes ;
- nourrir les programmes éducatifs des Parcs existants, nouvellement créés ou en émergence ;
- créer des outils communs de sensibilisation et de valorisation de l'action éducative des Parcs naturels régionaux.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Région coordonne des réunions techniques régulières avec les Parcs et les différents services concernés. Elle affirme sa volonté de soutenir les actions issues de ce travail en réseau, dans le cadre des contrats de Parcs.

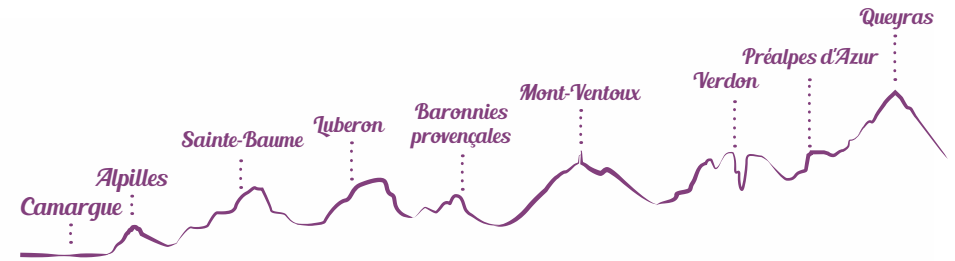


Des échanges de jeunes pour favoriser la découverte et la coopération entre les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Des échanges entre groupe de jeunes de deux parcs pour s'ouvrir aux autres, apprendre à coopérer autour d'un projet commun et découvrir toutes les ressources d'un territoire, tels sont les principes qui ont animé les Parcs du Verdon et de Camargue pour initier un projet de coopération. Ils ont ainsi proposé deux séjours itinérants autour de la thématique « savoir-faire et produits locaux », en Camargue puis dans le Verdon afin de permettre à des jeunes de se rencontrer et de mener une action ensemble sur et pour leurs territoires ! Des adolescents de 11 à 16 ans, encadrés par des associations d'éducation populaire ont interviewé des professionnels, des agriculteurs, des artisans, des archéologues, des pêcheurs, des ostréiculteurs. D'une étape à l'autre, ils se sont déplacés à vélo, en canoë, à pied, à dos d'âne ou à cheval. Ils se sont approvisionnés localement via des circuits courts et ont appris à cuisiner les produits de terroir. Ces séjours se sont concrétisés autour de la réalisation d'un documentaire.



© PNR Verdon



Coopération interrégionale et internationale autour de la Convention alpine

La majorité des parcs naturels régionaux de la région se situent sur l'aire de la Convention alpine, un traité international pour le développement durable et la protection des Alpes, ratifié par les pays alpins (depuis la France jusqu'à la Slovénie) et par l'Union européenne. L'application de cette convention implique des actions et des programmes d'éducation à la montagne qui dépassent les frontières régionales et nationales pour s'inscrire dans une logique de massif. À ce titre, les associations Alparc et Educ'alpes se sont associées afin de promouvoir des échanges et faciliter la réalisation de projets communs. Elles organisent une fois par an les rencontres alpines des chargés de mission éducation des espaces protégés alpins. C'est alors l'occasion pour les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur d'échanger avec leurs homologues des divers espaces protégés (parcs naturels régionaux, parcs nationaux, réserves naturelles régionales...). Ces rencontres permettent de partager des savoirs et des compétences mais aussi de mettre en œuvre des projets communs nationaux ou internationaux.



© PNR Queyras

S'ouvrir aux autres

Les parcs naturels régionaux ont pour mission le partage d'expériences avec d'autres territoires de projets. Il s'agit donc pour les parcs d'expérimenter des dispositifs innovants et de favoriser leur diffusion et leur transférabilité sur d'autres territoires régionaux, nationaux ou internationaux.

Afin d'atteindre ces objectifs, les parcs s'attacheront à :

- valoriser leurs actions ;
- diffuser et mutualiser leurs outils pédagogiques ;
- organiser et/ou participer à des manifestations, colloques, journées d'échanges régionales, nationales ou internationales ;
- participer à des programmes d'échanges et aux actions de coopération interrégionales ou internationales conduites en partenariat avec la Région.

Contacts

Camargue



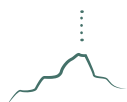
Mas du pont de Rousty,
13200 Arles
04 90 97 10 40
www.parc-camargue.fr

Alpilles



10-12 avenue Notre Dame du Château,
13103 Saint-Etienne-du-Grès
04 90 54 24 10
www.parc-alpilles.fr

Sainte-Baume



Allée de Saint-Jaume
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
04 42 72 35 22
www.pnr-saintebaume.fr

Luberon



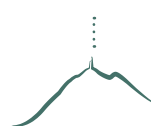
60, place Jean-Jaurès BP 122
84404 Apt Cedex
04 90 04 42 00
www.parcduluberon.fr

Baronnies provençales



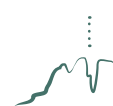
Le Village
26510 Sahune
Tel : 04 75 26 79 05
www.baronnies-provencales.fr

Mont-Ventoux



830, avenue du Mont-Ventoux
84200 Carpentras
04 90 63 22 74
www.smaemv.fr

Verdon



Maison du Parc Domaine de Valx
04360 Moustiers-Sainte-Marie
04 92 74 68 00
www.parcduverdon.fr

Préalpes d'Azur



1, avenue François Goby,
06460 Saint-Vallier-de-Thiery
04 92 42 08 63
www.pnr-prealpesdazur.fr

Queyras



La ville, Arvieux
05350 Arvieux
04 92 46 88 20
www.pnr-queyras.fr

Conception graphique : Mimoza Graphic Lab
Photographie couverture : David Tatin
Imprimé en décembre 2015 par Imprimerie de Haute Provence
Nous avons choisi une entreprise soucieuse de réduire son impact
sur l'environnement pour imprimer ce document.
2015



La présente charte fonde une volonté commune de coopération entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Parcs naturels régionaux pour le développement d'une éducation à l'environnement et au territoire accessible à tous ceux qui vivent et font vivre des territoires en permanente évolution.

Une autre vie s'invente ici

